



Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

9775^e séance

Lundi 4 novembre 2024, à 10 heures

New York

Provisoire

<i>Présidente :</i>	Dame Barbara Woodward	(Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
<i>Membres :</i>	Algérie	M. Koudri
	Chine	M. Fu Cong
	Équateur	M. Montalvo Sosa
	États-Unis d'Amérique	M. Wood
	Fédération de Russie	M ^{me} Evstigneeva
	France	M. de Rivière
	Guyana	M ^{me} Edwards
	Japon	M. Yamazaki
	Malte	M. Camilleri
	Mozambique	M. Fernandes
	République de Corée	M. Hwang
	Sierra Leone	M. George
	Slovénie	M. Žbogar
	Suisse	M ^{me} Chanda

Ordre du jour

Non-prolifération : République populaire démocratique de Corée

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Non-prolifération : République populaire démocratique de Corée

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la République populaire démocratique de Corée à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le Sous-Secrétaire général pour le Moyen-Orient, l'Asie et le Pacifique au Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et au Département des opérations de paix, M. Khaled Khiari, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Khiari.

M. Khiari (*parle en anglais*) : Le 31 octobre, la République populaire démocratique de Corée a annoncé, par l'intermédiaire de son agence de presse officielle, avoir lancé un missile balistique intercontinental Hwasong-19, vers 7 h 11, heure locale, plus tôt dans la journée. Le missile, dont le vol a duré une heure et 26 minutes, a parcouru une distance d'environ 1 000 kilomètres, atteignant une altitude de plus de 7 000 kilomètres avant de s'abîmer en mer. La République populaire démocratique de Corée a décrit ce dernier lancement comme un essai très important qui a amélioré les récents records de capacité des missiles stratégiques du pays. Malheureusement, la République populaire démocratique de Corée n'a émis aucune notification relative à la sécurité de l'espace aérien ou maritime, faisant peser un grave danger sur l'aviation civile et le trafic maritime internationaux, avec le risque de provoquer des incidents fortuits.

Depuis que la République populaire démocratique de Corée a annoncé, en janvier 2021, son plan quinquennal de développement militaire visant à acquérir de nouvelles capacités militaires, elle a procédé au tir d'au moins 11 missiles balistiques intercontinentaux. Le Hwasong-19 établit de nouveaux records en termes de durée et d'altitude de vol et est le deuxième missile balistique intercontinental à combustible solide mis au point par la République populaire démocratique de Corée qui n'a pas besoin d'être ravitaillé avant le tir. Il serait plus grand que son prédécesseur, le Hwasong-18, et serait capable de transporter des ogives plus volumineuses, voire des ogives à têtes multiples.

Le lancement par la République populaire démocratique de Corée d'un nouveau missile balistique intercontinental est très préoccupant et représente une grave menace pour la stabilité régionale. Malgré les nombreuses séances tenues par le Conseil de sécurité en 2023 et 2024, la République populaire démocratique de Corée ne tient pas compte des appels qui lui sont lancés pour qu'elle s'abstienne de procéder à de nouveaux tirs.

Le Secrétaire général a fermement condamné le tir du missile Hwasong-19 effectué par la République populaire démocratique de Corée, en violation flagrante des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Il a une nouvelle fois appelé à la désescalade, à la mise en œuvre intégrale des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, à la mise en place d'un environnement propice au dialogue et à la reprise des pourparlers, soulignant que l'action diplomatique demeure la seule voie vers une paix durable, ainsi qu'à la dénucléarisation complète et vérifiable de la péninsule coréenne.

Nous demeurons vivement préoccupés par la montée des tensions dans la péninsule coréenne. En poursuivant obstinément ses programmes d'armes nucléaires et de missiles balistiques, en violation des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, la République populaire démocratique de Corée continue de saper le régime mondial de désarmement et de non-prolifération nucléaires, ainsi que le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui en est le fondement.

Il est indispensable de prendre des mesures concrètes pour apaiser les tensions et inverser cette trajectoire dangereuse. Nous encourageons tous les États Membres à rechercher l'unité et à créer un environnement propice au dialogue et à la coopération. En cette période difficile pour la paix et la sécurité mondiales, il est impératif de donner la priorité à la désescalade et d'œuvrer en faveur de la stabilité et de la sécurité de la péninsule coréenne.

L'ONU et ses partenaires sont prêts à aider la République populaire démocratique de Corée à répondre aux besoins essentiels de sa population. Nous appelons les autorités de la République populaire démocratique de Corée à faciliter le retour intégral du Coordonnateur résident et de l'équipe de pays des Nations Unies. Un retour collectif de la communauté internationale permettra de renforcer le soutien international apporté au peuple de la République populaire démocratique de Corée et de faciliter les progrès vers la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Khiari de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Madame la Présidente, de l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité. Ma délégation se réjouit à la perspective de collaborer étroitement avec vous dans l'exercice de vos fonctions. Je voudrais également remercier le Sous-Secrétaire général Khiari de son exposé.

Les États-Unis condamnent avec la plus grande fermeté le tir d'un missile balistique intercontinental effectué le 30 octobre par la République populaire démocratique de Corée, en violation directe de plusieurs résolutions du Conseil de sécurité. La République populaire démocratique de Corée continue de faire progresser son programme illégal de missiles balistiques, puisqu'elle a procédé au tir de plus d'une centaine de missiles balistiques depuis le début de l'année 2022. Chacun de ces essais constitue une violation flagrante des résolutions du Conseil. Chaque essai renseigne la République populaire démocratique de Corée sur ses lacunes en matière de capacités et permet à Pyongyang de faire progresser ses programmes d'armement. Il s'agit de tentatives inacceptables visant à porter atteinte à la paix et à la sécurité mondiales, et ces actes compromettent notre sécurité à tous et à toutes.

Le Conseil de sécurité a la responsabilité de demander des comptes à la République populaire démocratique de Corée. Néanmoins, nous sommes à nouveau réunis aujourd'hui parce que deux membres du Conseil, la Chine et la Russie, ne cessent de protéger la République populaire démocratique de Corée, ce qui contribue à normaliser ces essais et encourage la République populaire démocratique à continuer de violer les sanctions et les résolutions du Conseil. Bien qu'elles soient des membres permanents du Conseil, la Russie et la Chine protègent sans vergogne Pyongyang de toutes représailles, voire de toute condamnation de ses actes. En mars, la Russie a offert un cadeau à Kim Jong Un en mettant fin au Groupe d'experts du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006) (voir S/PV.9591), alors que la République populaire démocratique de Corée fournit des missiles balistiques et d'autres armes à la Russie pour mener sa guerre barbare contre l'Ukraine. En s'abstenant de voter sur la prorogation du mandat du Groupe d'experts, la Chine a clairement montré au monde sa position pour ce qui est de lutter contre la prolifération à laquelle se livre la République populaire démocratique de Corée.

Protégé par Moscou et Beijing d'un examen plus minutieux des activités qu'il mène en violation des

sanctions, Pyongyang s'est sans surprise senti enhardi à poursuivre ses programmes illégaux de missiles balistiques, d'armes nucléaires et d'armes de destruction massive. Mais la volonté de la Russie de violer ouvertement les résolutions du Conseil sur les sanctions et de mettre en péril la paix et la sécurité internationales ne connaît pas de limites, puisqu'elle entraîne illégalement des soldats de la République populaire démocratique de Corée sur son territoire. La République populaire démocratique de Corée a envoyé plus de 10 000 soldats en Russie. Les forces russes forment ces soldats aux opérations d'artillerie, à l'utilisation de drones et aux opérations d'infanterie de base.

Le fait que des soldats de la République populaire démocratique de Corée reçoivent ou fournissent une formation ou toute autre assistance liée à l'utilisation de missiles balistiques ou d'autres armes constitue une violation directe des résolutions 1718 (2006), 1874 (2009) et 2270 (2016). Ces derniers actes odieux interviennent alors que la Russie et la République populaire démocratique de Corée continuent de violer ces mêmes résolutions en transférant des armes meurtrières de la République populaire démocratique de Corée vers la Russie, armes que cette dernière utilise contre l'Ukraine, y compris contre des cibles civiles.

Nous n'avons pas encore vu de soldats de la République populaire démocratique de Corée être déployés au combat contre les forces ukrainiennes, mais nous nous attendons à ce que cela se produise dans les prochains jours. La nature de l'entraînement que la Russie dispense à ces forces, notamment en ce qui concerne le nettoyage des tranchées, indique qu'elle a l'intention de les utiliser dans le cadre d'opérations en première ligne. Si ces troupes participent à des opérations de combat ou d'appui au combat contre l'Ukraine, elles deviendront des cibles militaires légitimes.

Soyons clairs : si des soldats de la République populaire démocratique de Corée participent aux hostilités, cela démontrera le désespoir croissant de la Russie dans sa guerre contre l'Ukraine. Cela démontrerait également un niveau sans précédent de coopération militaire directe entre la Russie et la République populaire démocratique de Corée, ce qui aurait des retombées sur la sécurité en Europe et dans la région Indopacifique.

Tous les membres du Conseil condamnaient autrefois systématiquement la menace grave et croissante que la République populaire démocratique de Corée fait peser sur la paix et la sécurité internationales. Tous les membres du Conseil étaient auparavant pleinement déterminés à faire respecter les résolutions du Conseil de sécurité visant à préserver la paix et la sécurité internationales. Mais la Chine et la Russie

empêchent désormais le Conseil de dénoncer le comportement de la République populaire démocratique de Corée. Les événements récents nous menacent tous.

Tous les États Membres ont l'obligation d'appliquer strictement les mesures juridiquement contraignantes prévues par les résolutions du Conseil de sécurité. Je voudrais dire à mes collègues russes et chinois qu'il est temps de mettre fin à leur obstruction et de nous rejoindre pour dénoncer unanimement et clairement le comportement de la République populaire démocratique de Corée, d'appeler tous les États Membres à appliquer pleinement et scrupuleusement les résolutions du Conseil de sécurité et de travailler ensemble pour empêcher les activités d'acquisition et les flux de revenus de la République populaire démocratique de Corée, qui contribuent à ses programmes illégaux d'armes de destruction massive et de missiles balistiques.

En réponse aux événements récents, les États-Unis ont proposé une déclaration à la presse visant à condamner le tir d'un missile balistique intercontinental par la République populaire démocratique de Corée, en violation directe des résolutions du Conseil. Il est regrettable que la Russie et la Chine n'aient pas pu se joindre à nous pour dénoncer unanimement cet acte et faire respecter les mesures juridiquement contraignantes du Conseil qui visent à sauvegarder la paix et la sécurité internationales.

M. de Rivière (France) : Je remercie M. Khiari pour son exposé.

Le 30 octobre dernier, la Corée du Nord a procédé au lancement d'un missile balistique de portée intercontinentale. Celui-ci aurait atteint une altitude supérieure à 7600 kilomètres avant de s'abîmer en mer, au large du Japon. La France condamne ce tir, comme l'a fait le Secrétaire général de l'ONU. Nous assurons la Corée du Sud et le Japon de notre pleine solidarité face à cette nouvelle provocation.

Ce tir vient s'ajouter à une longue série de violations des résolutions du Conseil. Depuis 2022, la Corée du Nord s'est livrée à plus de 100 lancements de missiles balistiques, dont plusieurs de portée intercontinentale, et elle a placé en orbite un satellite militaire en utilisant des technologies balistiques. Dans le même temps, elle n'a cessé de durcir sa rhétorique nucléaire. En septembre 2023, elle inscrivait dans sa Constitution la détention de l'arme nucléaire. Le régime nord-coréen s'est vanté que le lancement du 30 octobre avait démontré au monde le caractère irréversible de ses progrès dans la mise au point de vecteurs d'armes nucléaires.

Dans ces conditions, qui peut prétendre, comme l'a fait le Ministre russe des affaires étrangères, que la dénucléarisation de la Corée du Nord serait une question close ? Depuis des mois, la Russie accorde à la Corée du Nord une couverture diplomatique en échange de son soutien pour poursuivre sa guerre d'agression contre l'Ukraine. Des missiles balistiques nord-coréens ont déjà été livrés à la Russie et utilisés en Ukraine, en violation des résolutions du Conseil. Nous sommes préoccupés par le récent déploiement en Russie de troupes nord-coréennes. Il représente une escalade dans le soutien de la Corée du Nord à l'agression de la Russie. La France rappelle que toute participation de soldats nord-coréens à une guerre d'agression contre un État souverain serait une violation du droit international et de la Charte des Nations Unies.

En échange de ce soutien, la Russie offre impunité et assistance à la Corée du Nord dans le développement de ses programmes illégaux. Elle a opposé son veto au renouvellement du Groupe d'experts du Comité créé par la résolution 1718 (2006) (voir S/PV.9591), qui travaillait depuis plus de 15 ans sur les violations des sanctions établies par le Conseil. Nous ne pouvons que nous inquiéter des autres contreparties que Pyongyang pourrait demander en matière de coopération militaire et technologique.

Il est de la responsabilité de la Russie de mettre fin dès à présent à ce rapprochement militaire illicite et de ne pas se détourner de ses responsabilités de membre permanent du Conseil de sécurité. Le renforcement des programmes nucléaires et balistiques nord-coréens menace la stabilité de la péninsule coréenne, fragilise le régime international de non-prolifération et met en cause la paix et la sécurité internationales. Nul n'y a intérêt.

La France appelle une nouvelle fois la Corée du Nord et l'ensemble des États Membres de l'ONU à se conformer aux obligations édictées par les résolutions du Conseil de sécurité. Elle demande à la Corée du Nord de cesser ses actions déstabilisatrices, de s'engager enfin dans la voie du dialogue, en vue d'une dénucléarisation complète, irréversible et vérifiable, et de donner la priorité au bien-être de sa population plutôt qu'au développement de son arsenal nucléaire, en accélérant la réouverture de ses frontières et le retour des acteurs humanitaires.

M. Yamazaki (Japon) (*parle en anglais*) : Je vous félicite, Madame la Présidente, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois, et je vous remercie d'avoir organisé la séance cruciale d'aujourd'hui, demandée par sept membres du Conseil, dont le Japon. Je remercie également le Sous-Secrétaire général Khiari de son exposé.

Je tiens tout d'abord à condamner fermement le nouveau lancement d'un missile balistique intercontinental par la Corée du Nord, en violation de multiples résolutions du Conseil de sécurité. On estime que ce dernier missile balistique intercontinental s'est écrasé dans les eaux proches du Japon, à environ 200 kilomètres de l'île de Hokkaido. Ce tir d'un missile balistique intercontinental est plus menaçant que jamais, car il a atteint une altitude de plus de 7 000 kilomètres et a effectué un vol d'environ 86 minutes, soit la trajectoire la plus haute et la plus longue de tous les missiles lancés par la Corée du Nord à ce jour. En outre, sa portée estimée à 15 000 kilomètres couvre les trois quarts de la planète. Ce lancement a encore aggravé la situation en matière de sécurité, non seulement dans la région, mais aussi dans le monde entier, et a donné lieu à la plus grave menace que la Corée du Nord ait jamais fait peser sur tous les citoyens de la région et au-delà.

Je répète que les tirs de missiles balistiques de la Corée du Nord compromettent la paix et la sécurité internationales, dont la Charte des Nations Unies a confié la responsabilité première au Conseil. Je demande instamment à tous les membres du Conseil de réaffirmer leur attachement à la Charte, l'instrument suprême en faveur de la paix mondiale, et de dénoncer unanimement et fermement cet incident non provoqué.

Je saisis cette occasion pour souligner que la Corée du Nord continue de développer ses programmes nucléaires et de missiles balistiques illégaux, violant sans relâche les résolutions du Conseil de sécurité. Six mois se sont écoulés depuis qu'il a été mis fin de force au mandat du Groupe d'experts du Comité créé par la résolution 1718 (2006) en raison du veto regrettable de la Russie (voir S/PV.9591). Depuis lors, la Russie renforce sa coopération militaire avec la Corée du Nord, notamment avec l'envoi récent de soldats nord-coréens sur son territoire. Nous ne pouvons pas nous contenter de rester silencieux, alors que nous constatons que les résolutions du Conseil de sécurité continuent d'être violées et contournées dans toute une variété de domaines. Le Japon a donc décidé, avec d'autres pays animés du même esprit, de lancer un nouveau mécanisme, l'équipe multilatérale de surveillance des sanctions, afin de combler le vide important laissé par la cessation des activités du Groupe d'experts et de contribuer à la mise en œuvre intégrale des résolutions pertinentes du Conseil.

Nous avons discuté de cette question pas plus tard que la semaine dernière (voir S/PV.9767), mais je dois une fois de plus souligner que la coopération militaire entre la Russie et la Corée du Nord préoccupe vivement

la communauté internationale. Nous avons été témoins de la malfaisance de la Russie, qui s'est procuré des missiles balistiques auprès de la Corée du Nord, ainsi que de la formation de soldats nord-coréens, deux faits qui constituent de graves violations des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Et l'implication de la Corée du Nord dans la guerre d'agression non provoquée menée par la Russie contre l'Ukraine constituerait une grave violation du droit international, notamment de la Charte. Nous avons écouté attentivement les délégations russe et nord-coréenne à la séance du Conseil de sécurité organisée la semaine dernière, sur le maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine, au cours de laquelle elles ont déclaré que leur coopération pouvait être justifiée en tant que droit d'États souverains, mais la récente coopération militaire illégale ne sera jamais justifiée, en aucun cas, à aucun moment et dans aucun endroit du monde.

La Corée du Nord continue de dédaigner et de rejeter ses obligations en poursuivant ses ambitions militaires au détriment du bien-être de la population nord-coréenne, alors même que ses besoins immenses sont loin d'être satisfaits. Nous ne devons pas non plus fermer les yeux sur les violations des droits humains et atteintes à ces droits commises par la Corée du Nord, y compris contre les personnes enlevées originaires du Japon et contre les personnes détenues originaires de la République de Corée.

Je conclus mon intervention en invitant instamment, une nouvelle fois, la Corée du Nord à ne pas procéder à de nouveaux tirs et à se conformer immédiatement et pleinement à toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, ainsi qu'à s'engager dans la voie de la diplomatie et à accepter les propositions de dialogue qui lui ont été faites à de nombreuses reprises.

M. Camilleri (Malte) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Madame la Présidente, de l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité, et à remercier la délégation suisse d'avoir dirigé nos travaux en octobre. Je remercie également le Sous-Secrétaire général pour le Moyen-Orient, l'Asie et le Pacifique, M. Khiari, de son exposé riche en informations, qui donne à réfléchir.

Malte s'est associée à l'appel à la tenue de la séance d'aujourd'hui, à la suite de la dernière provocation de la République populaire démocratique de Corée. Nous sommes pleinement convaincus que le Conseil de sécurité doit condamner d'une seule voix ces actes dangereux, qui constituent des violations flagrantes de ses résolutions. La semaine dernière, la République populaire démocratique de Corée a procédé à l'essai d'un missile balistique

intercontinental (MBI) à combustible solide. Il aurait volé pendant 86 minutes, soit la plus longue durée jamais enregistrée par la République populaire démocratique de Corée. Il semble également avoir atteint une altitude de plus de 7 000 kilomètres, ce qui signifie que s'il est lancé sous un angle plus large, un tel missile pourrait atteindre n'importe quel endroit de la Terre. Il s'agit là d'une avancée profondément inquiétante dans le programme illégal de missiles balistiques de la République populaire démocratique de Corée, qui ne saurait rester sans réponse.

Malte condamne avec force ce dernier essai de MBI effectué par la République populaire démocratique de Corée. Nous condamnons également le déploiement de soldats et la fourniture d'armes à la Russie pour appuyer sa guerre d'agression contre l'Ukraine, en violation de la Charte des Nations Unies et des principes fondamentaux du droit international. Ces agissements sont également contraires à de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité et font peser une grave menace sur la paix et la stabilité dans la péninsule coréenne et au-delà.

Lorsque les membres du Conseil se sont réunis pour parer collectivement à cette grave menace pour la non-prolifération, un ensemble complet de sanctions a été mis en place. En revanche, l'évolution récente de la situation montre que l'inaction du Conseil enhardit la République populaire démocratique de Corée. Cette année, il a été mis fin au mandat du Groupe d'experts du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006) (voir S/PV.9591). Depuis lors, rien n'est fait pour maîtriser les agissements dangereux de la République populaire démocratique de Corée.

Bien que le Groupe d'experts ait cessé ses activités, les sanctions restent en place et doivent continuer à être pleinement mises en œuvre par tous les États Membres. Tout transfert d'armes, de munitions et de technologies connexes à destination et en provenance de la République populaire démocratique de Corée est illégal et doit être condamné. Une fois de plus, nous demandons instamment à la République populaire démocratique de Corée de cesser son comportement illégal et dangereux, de prendre part à un dialogue constructif et de se conformer immédiatement aux obligations qui lui incombent en vertu des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Elle doit abandonner de manière complète, vérifiable et irréversible son programme nucléaire et de missiles balistiques et revenir immédiatement au plein respect du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en tant qu'État non doté d'armes nucléaires.

Il est regrettable que la République populaire démocratique de Corée continue de donner la priorité

à l'accroissement de sa puissance militaire plutôt qu'au bien-être de sa population. Non seulement le régime met au point et accélère son programme illégal d'armes de destruction massive en commettant de graves violations des droits humains, mais il détourne également ses maigres ressources en les utilisant à cette fin plutôt que pour satisfaire les besoins réels de la population. Malte demeure profondément préoccupée par la situation humanitaire désastreuse dans le pays, où plus de 10 millions de personnes ont besoin d'aide. Nous saluons les travaux du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006), qui visent à freiner les ambitions militaires de la République populaire démocratique de Corée, tout en répondant aux besoins humanitaires de la population en établissant le mécanisme d'octroi de dérogations pour raison humanitaire. Nous appelons une nouvelle fois la République populaire démocratique de Corée à autoriser l'ONU et d'autres organismes à entrer dans le pays afin de fournir une aide humanitaire indispensable.

Pour terminer, nous réaffirmons la nécessité d'une paix globale et durable dans la péninsule coréenne. Pour y parvenir, le Conseil doit être uni et envoyer un message parfaitement clair à la République populaire démocratique de Corée.

M. Hwang (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux autres orateurs et oratrices pour remercier le Sous-Secrétaire général pour le Moyen-Orient, l'Asie et le Pacifique, M. Khiari, de son exposé.

Nous sommes à nouveau réunis dans cette salle après avoir discuté de l'envoi de soldats de la République populaire démocratique de Corée vers la Russie la semaine dernière (voir S/PV.9767). Nous avons alors exprimé notre vive inquiétude et appelé la Russie et la République populaire démocratique de Corée à mettre fin à leur coopération militaire illégale. Cependant, Pyongyang a une fois de plus fait fi de nos appels répétés à la retenue, et la Corée du Nord a lancé un autre missile balistique intercontinental (BMI) juste après notre séance de mercredi dernier. Son intention pourrait être de détourner l'attention du monde de ses soldats en Russie, de démontrer que le régime est plus grand que nature ou de gagner en influence diplomatique au moment de l'élection présidentielle aux États-Unis. Quelle que soit son intention, il s'agissait clairement d'une tentative de faire progresser sa technologie balistique, ce qui fait de ce tir une nouvelle violation flagrante de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité. La République de Corée le condamne avec la plus grande fermeté.

Avec son nouvel MBI à combustible solide, que l'on appelle le Hwasong-19, la République populaire démocratique de Corée a battu le record de ses précédents tirs de MBI

pour ce qui est du temps de vol, à savoir 86 minutes, et de l'apogée, à savoir environ 7 700 kilomètres. Kim Jong Un a lui-même supervisé le tir sur le site et a déclaré : « La République populaire démocratique de Corée ne modifiera jamais sa politique de renforcement de ses forces nucléaires ».

Ce tir soulève une fois de plus une question fondamentale : comment un régime paria appauvri peut-il continuer à mettre au point des programmes de missiles balistiques aussi variés malgré le régime de sanctions rigoureux du Conseil de sécurité ? La réponse est qu'il doit y avoir d'importantes lacunes permettant à la République populaire démocratique de Corée d'accéder aux équipements, matières et technologies nécessaires pour faire progresser ses programmes d'armes de destruction massive. D'aucuns souligneront que les programmes nucléaires et de missiles balistiques de la République populaire démocratique de Corée sont un exemple typique de l'échec du Conseil de sécurité. Il s'agit plutôt d'un cas d'école de ce à quoi le monde sera confronté lorsque les États Membres ne mettront pas pleinement en œuvre les résolutions du Conseil de sécurité.

Lorsque nous avons rejoint le Conseil de sécurité en janvier de cette année, nous avons proposé de mettre à jour les listes d'articles interdits tenues par le Groupe des fournisseurs nucléaires et le Régime de contrôle de la technologie des missiles, conformément aux résolutions 2087 (2013) et 2094 (2013), qui avaient été négligées au cours des années précédentes. Ces listes visent directement à freiner les programmes d'armes de destruction massive de la Corée du Nord. Elles n'imposent pas de sanctions supplémentaires. Toutefois, malgré des mois de délibérations, le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006) n'a pas réussi à mettre à jour les listes en raison de l'opposition de deux membres permanents du Conseil de sécurité.

C'est un bon exemple de la façon dont des failles importantes sont créées dans le régime de sanctions contre la République populaire démocratique de Corée.

Nous avons déjà été témoins de la dissolution par la Russie du Groupe d'experts du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006). Nous avons également entendu le Ministre russe des affaires étrangères déclarer qu'il considérait la dénucléarisation de la République populaire démocratique de Corée comme une affaire classée. J'ai une question très simple à poser : *cui bono* ? Il s'agit évidemment de la République populaire démocratique de Corée et de la Russie, qui poursuivent leurs transactions illégales d'armes.

La République populaire démocratique de Corée est le seul pays à avoir procédé à un essai nucléaire au cours du siècle, non pas une fois, mais déjà à six reprises. C'est aussi le seul pays à avoir abusé du régime mondial de désarmement et de non-prolifération nucléaires prévu par le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) en y adhérant, puis en le violant de l'intérieur et en annonçant ensuite son retrait du Traité. Aucun autre État Membre de l'ONU n'a rejeté les résolutions du Conseil de sécurité de manière aussi éhontée que la République populaire démocratique de Corée. Lorsque le régime mis en place par le TNP commencera à s'éroder et finira par s'effondrer, il sera extrêmement difficile de le rétablir. Les répercussions auront des incidences profondes et à long terme sur la paix et la sécurité internationales, et les membres permanents du Conseil de sécurité, eux non plus, n'y échapperont pas.

À cet égard, nous souhaitons appeler l'attention des États Membres sur le fait que l'équipe multilatérale de surveillance des sanctions, un mécanisme multilatéral nouvellement créé pour remplacer le Groupe d'experts du Comité 1718, contribuera à la pleine application des sanctions imposées par l'ONU à la République populaire démocratique de Corée en surveillant et en signalant les violations de ces sanctions. La République de Corée appelle tous les États Membres à se joindre à ces efforts internationaux pour combler le vide créé à la suite du veto opposé par la Russie à la prorogation du mandat du Groupe d'experts.

Comme je suis certain que le représentant de la République populaire démocratique de Corée ne tardera pas à répéter les arguments erronés et trompeurs qui soutiennent le prétendu dilemme de sécurité auquel son pays serait confronté du fait des États-Unis et de la République de Corée, je voudrais faire la lumière sur les sophismes de ce récit sans fondement, souvent repris par la République populaire démocratique de Corée et ses rares amis.

La réalité à laquelle la Corée du Nord est depuis longtemps confrontée n'est en fait pas un dilemme de sécurité, mais un dilemme de survie du régime. Il s'agit du combat permanent pour pérenniser la dynastie familiale, qui s'étend sur trois générations. Pyongyang se donne beaucoup de mal et prend des mesures extrêmes et draconiennes pour maintenir à flot la dictature la plus étrange du monde, tout en étant pleinement conscient qu'elle n'est pas viable à terme.

C'est pourquoi la République populaire démocratique de Corée ne cesse de susciter la peur de l'extérieur et d'imposer la pire idéologie totalitaire qui soit à son propre peuple, tout en s'isolant du monde extérieur. À cette fin,

le régime doit fabriquer de toutes pièces et renforcer des discours anti-États-Unis et anti-République de Corée, et poursuivre sans relâche la mise au point d'armes nucléaires pour affronter des adversaires bien plus avancés que lui.

Récemment, nous avons été témoins d'actions de plus en plus désespérées et dangereuses de la part de Pyongyang. Dans le courant de l'année, le dirigeant de la République populaire démocratique de Corée, Kim Jong Un, a redéfini la République de Corée, une nation sœur qui partage la même culture, le même héritage et la même langue depuis des milliers d'années, comme étant soudainement, du jour au lendemain, un État étranger.

Le mois dernier, la République populaire démocratique de Corée a totalement coupé les voies ferrées et les routes existantes qui reliaient le sud et le nord en les faisant exploser. Nous savons pourquoi : le régime a toujours craint les contacts directs avec le monde extérieur, en particulier avec sa nation sœur voisine, qui est libre et prospère. Il redoute ce qui se passera si les Nord-Coréens et les Nord-Coréennes continuent de se comparer à leurs frères et sœurs du sud. Et aujourd'hui, la République populaire démocratique de Corée, aux abois, exige davantage de sacrifices de la part de son propre peuple en envoyant des soldats en Russie. La Ministre nord-coréenne des affaires étrangères a même qualifié l'invasion de l'Ukraine par la Russie de guerre juste et sainte lors de sa visite à Moscou la semaine dernière.

L'union de ces deux nations désespérées est terriblement préoccupante, d'autant plus qu'elles ne cessent de piétiner la Charte des Nations Unies et de violer les résolutions du Conseil de sécurité, et qu'elles sont même dotées d'armes nucléaires. La communauté internationale, y compris la République de Corée, est prête à aider la République populaire démocratique de Corée, mais tant qu'elle n'aura pas résolu le dilemme de la survie de son régime, la République populaire démocratique de Corée ne pourra pas s'extirper de l'abîme. Les provocations et la poursuite des programmes nucléaires et de missiles balistiques ne feront qu'aggraver les difficultés et le dilemme de Pyongyang. Les amis de Pyongyang doivent aider la République populaire démocratique de Corée à s'aider elle-même.

M^{me} Chanda (Suisse) : Nous remercions le Sous-Secrétaire général Khiari pour son exposé et saluons la participation de la République populaire démocratique de Corée à nos délibérations.

La Suisse condamne le lancement d'un missile balistique de portée intercontinentale, apparemment d'un nouveau type, qui serait capable de transporter de multiples ogives nucléaires. Le

développement et l'opérationnalisation continus de vecteurs nucléaires par la République populaire démocratique de Corée représente, conjointement avec son programme nucléaire, une menace pour toute la communauté internationale. Ce test s'inscrit dans une situation sécuritaire tendue et la Suisse est préoccupée par le risque d'escalade inhérent à un tel acte. L'emploi d'armes nucléaires provoquerait des conséquences humanitaires catastrophiques. Nous devons renforcer nos efforts en faveur de la non-prolifération, du désarmement et du maintien du tabou nucléaire.

Face à ces défis répétés, nous ne saurions fléchir dans notre devoir collectif. C'est pourquoi le Conseil doit assumer ses responsabilités. Je tiens à en souligner trois aspects.

Premièrement, ces tirs sont une violation de résolutions juridiquement contraignantes du Conseil de sécurité et donc du droit international. Il est ainsi de notre devoir collectif de condamner les essais de missiles balistiques de la République populaire démocratique de Corée. Celle-ci est tenue de mettre en œuvre ses obligations en vertu des résolutions du Conseil, ainsi que de prendre des mesures concrètes en vue d'abandonner ses armes nucléaires, ses missiles balistiques et ses programmes connexes de manière complète, vérifiable et irréversible. Nous rappelons que, si les obligations découlant des résolutions valent en premier lieu pour la République populaire démocratique de Corée, ces dernières s'appliquent également à tous les autres États, qui sont tenus de mettre en œuvre de manière effective les sanctions du Conseil. À ce titre, nous sommes profondément préoccupés par les rapports faisant état de possibles violations graves des résolutions du Conseil par la Russie que nous avons évoquées la semaine dernière (voir S/PV.9767).

Deuxièmement, la population de la République populaire démocratique de Corée ne doit pas être laissée pour compte. Les violations graves et systématiques des droits de l'homme et l'impunité des auteurs doivent cesser. Il existe un lien entre le programme nucléaire et certaines violations de ces droits, et le Conseil devrait examiner de quelle manière il pourrait aborder davantage ce lien. Nous saluons les signes d'assouplissement des lourdes restrictions mises en place par la République populaire démocratique de Corée en lien avec la pandémie. Ces restrictions ne doivent plus être un obstacle majeur à l'assistance humanitaire. L'ouverture des frontières de la République populaire démocratique de Corée doit aller de pair avec un accès rapide, sûr et sans entrave de l'aide humanitaire. Pour y parvenir, l'entrée en République populaire démocratique de Corée du personnel international est essentielle.

Troisièmement, le Conseil et l'ONU dans son ensemble ont un rôle important à jouer afin d'encourager le dialogue, la désescalade et la recherche de solutions diplomatiques. Il existe une volonté de mener un dialogue avec la République populaire démocratique de Corée, ainsi que de soutenir ces efforts de dialogue, et nous saluons toute tentative d'échanges entre les parties ainsi que toute mesure de désescalade de leur part. Nous encourageons le recours aux bons offices du Secrétaire général et nous appelons la République populaire démocratique de Corée à engager un dialogue constructif avec le Conseil et le système onusien.

Le désarmement et la non-prolifération nucléaire ont toujours été une priorité de l'ONU et du Conseil, et dans le cadre du Pacte pour l'avenir (résolution 79/1 de l'Assemblée générale), nous nous sommes tous engagés à les renforcer et prévenir toute érosion des normes internationales existantes. Nous ne devons pas échouer dans cette tâche. Pour trouver une solution politique, le Conseil doit sortir de son silence. Pour être effectif, l'appel au dialogue doit s'articuler autour d'une position unie. La Suisse encourage et soutient tous les efforts en ce sens.

La Suisse, pour sa part, continuera son engagement au sein du Conseil, du comité de sanctions et sur place pour une péninsule coréenne dénucléarisée et en paix.

M^{me} Edwards (Guyana) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Khaled Khiari de son exposé, et je salue la présence du représentant de la République populaire démocratique de Corée à la présente séance.

Le Guyana condamne les violations persistantes des résolutions du Conseil de sécurité. Nous demeurons vivement préoccupés par la poursuite des tirs de missiles balistiques par la République populaire démocratique de Corée, en violation des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment par le récent tir d'un missile balistique intercontinental, le 30 octobre. Nous notons avec inquiétude que non seulement ces tirs augmentent la menace qui pèse sur la sécurité des pays voisins, mais ils servent également à saper le régime mondial de non-prolifération.

Nous avons vu ces derniers mois les conséquences catastrophiques de l'escalade des tensions dans d'autres régions, et nous soulignons qu'il importe d'éviter qu'une situation semblable ne se produise dans la péninsule coréenne et dans l'ensemble de la région. À cet égard, Le Guyana demande de nouveau aux parties de s'engager dans la voie du dialogue et de la diplomatie en vue de mettre fin aux tensions et de préserver la paix dans la péninsule.

Nous engageons le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée à se conformer pleinement à toutes les résolutions pertinentes du Conseil et de renoncer à son programme de missiles balistiques, ainsi qu'à toutes les autres armes de destruction massive existantes, de façon complète, vérifiable et irréversible.

Le Guyana reste fermement convaincu que le seul moyen d'empêcher le recours à l'emploi ou à la menace d'armes nucléaires est leur élimination totale. Nous nous déclarons de nouveau persuadés que la dénucléarisation de la péninsule coréenne est essentielle pour atteindre cet objectif, et qu'elle est indispensable à la promotion de la paix et de la sécurité internationales.

Pour finir, le Guyana réaffirme son engagement en faveur de l'application des résolutions du Conseil de sécurité relatives à la République populaire démocratique de Corée, notamment en soutenant les travaux du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006).

M. Fernandes (Mozambique) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier la présidence britannique du Conseil d'avoir organisé la présente réunion d'information, et à exprimer notre reconnaissance aux États-Unis, à la France, au Japon, à Malte, à la République de Corée, à la Slovénie et au Royaume-Uni, qui ont demandé la tenue de la présente séance. Je tiens également à remercier M. Khaled Khiari, Sous-Secrétaire général pour le Moyen-Orient, l'Asie et le Pacifique, pour son exposé détaillé sur le sujet à l'examen. Nous saluons la présence du représentant de la République populaire démocratique de Corée à la présente séance.

La dynamique complexe qui caractérise la situation dans la péninsule coréenne exige des actions prudentes et mesurées. Nous devons souligner que toute mesure unilatérale et tout discours incendiaire ne feront qu'aggraver les tensions.

Les faits survenus récemment et les derniers rapports indiquent que la République populaire démocratique de Corée a procédé au tir expérimental d'un nouveau missile balistique intercontinental avancé, atteignant une altitude et une durée de vol sans précédent par rapport aux tirs précédents. Par la suite, les États-Unis, la Corée du Sud et le Japon ont mené des exercices militaires trilatéraux pour démontrer leur préparation et leur détermination à faire face à l'avancée des programmes de missiles de la Corée du Nord. Ces faits nouveaux inquiétants ont suscité une surveillance et une condamnation accrues de la part de la communauté internationale, attisant davantage les tensions régionales. Cette situation démontre combien sont d'urgence nécessaires une coopération internationale

renforcée et un engagement renouvelé en faveur de solutions diplomatiques. À cet égard, le Mozambique préconise de toute urgence l'ouverture d'un dialogue véritable entre les parties et qu'une compréhension mutuelle s'installe entre elles afin de réduire les tensions et de restaurer la confiance indispensable à l'instauration d'une stabilité durable dans la péninsule coréenne et dans l'ensemble de la région.

Bien que l'attention immédiate de la présente réunion d'information se focalise sur la péninsule coréenne, nous devons reconnaître qu'il est on ne plus urgent que le dialogue plus général sur la non-prolifération et la dénucléarisation ait lieu entre les États Membres, car l'érosion de la confiance entre les nations a donné lieu à une militarisation nucléaire accélérée, faisant peser une grave menace sur la paix et la sécurité internationales.

Le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires reste le cadre fondamental des efforts mondiaux de prévention de la prolifération des armes nucléaires et de promotion des objectifs de désarmement. Le potentiel des armes nucléaires et les conséquences dévastatrices d'une guerre nucléaire restent sans équivoque pour la communauté internationale. À cette fin, il est impératif de se pencher de manière holistique sur les dimensions politiques, sécuritaires et humanitaires sous-jacentes en recourant à la diplomatie et au moyen d'un dialogue constructif, tout en prenant en compte les préoccupations légitimes de toutes les parties en matière de sécurité.

L'objectif ultime d'une dénucléarisation complète exige un engagement sincère et soutenu de la part de toutes les parties. Nous espérons donc que les efforts diplomatiques gagneront du terrain et aboutiront à une paix durable dans la péninsule coréenne et au-delà. Le Conseil de sécurité et ses membres doivent jouer un rôle déterminant pour faciliter ce processus.

M. Montalvo Sosa (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Khiari pour son exposé.

À l'instar du Secrétaire général et de la majeure partie de la communauté internationale, l'Équateur condamne le récent tir d'un missile balistique intercontinental par la République populaire démocratique de Corée.

Ma délégation exprime sa solidarité avec les populations de la République de Corée et du Japon étant donné les risques auxquels les exposent les tirs de ce genre.

Par sa durée et sa trajectoire, ce dernier tir confirme l'amélioration des capacités de la République populaire démocratique de Corée en matière de développement de missiles balistiques, ce qui est vivement préoccupant. Les

essais de missiles balistiques constituent une grave menace pour la paix et la sécurité internationales. Ils constituent également une violation flagrante de plusieurs résolutions du Conseil de sécurité, notamment les résolutions 1718 (2006), 1874 (2009) et 2397 (2017). Ils ne sont donc pas justifiés, et ne sauraient devenir banals. Le Conseil ne peut pas rester indifférent face à ces actes provocateurs qui menacent la stabilité régionale et internationale.

L'Équateur a vu comment cette question a été traitée ces deux dernières années, notant le manque de cohérence et d'une position unifiée du Conseil dans l'indispensable condamnation du non-respect de ses résolutions en la matière. J'invite donc respectueusement les membres qui ont le plus d'influence sur la République populaire démocratique de Corée à rétablir l'engagement de toutes les parties afin d'éviter l'escalade des tensions.

L'Équateur réaffirme son attachement aux principes consacrés par la Charte des Nations Unies, en particulier au désarmement et à l'architecture mondiale de non-prolifération nucléaire. La dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible de la péninsule coréenne est aujourd'hui plus urgente que jamais.

Je conclus donc en renouvelant l'appel de l'Équateur à la République populaire démocratique de Corée lui demandant d'abandonner ses programmes d'armes nucléaires et de missiles balistiques et de revenir sur la voie de la coopération et du dialogue de bonne foi et de la diplomatie.

M. George (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : Je remercie à mon tour M. Khaled Khiari, Sous-Secrétaire général pour le Moyen-Orient, l'Asie et le Pacifique, de son exposé concis. Nous nous félicitons de la participation du représentant de la République populaire démocratique de Corée à la présente séance.

La Sierra Leone est préoccupée par le récent lancement par la République populaire démocratique de Corée d'un missile balistique intercontinental, le Hwasong-19, dont la portée constitue une grave menace pour la sécurité régionale et mondiale. Le fait que ce missile est allé plus haut et a volé plus longtemps – 86 minutes au total – que lors de toutes les tentatives précédentes, est également très préoccupant.

En outre, les déclarations des représentants de l'État, y compris du Chef de l'État, le Président Kim Jong Un, sont particulièrement troublantes. Ils ont qualifié cette arme de missile balistique intercontinental ultime et affirmé que la République populaire démocratique de Corée ne changera jamais sa ligne de conduite consistant à renforcer sa puissance nucléaire.

La situation actuelle dans la péninsule coréenne reste très instable, et l'escalade pourrait s'aggraver. Les programmes nucléaires et de missiles à longue portée de la République populaire démocratique de Corée continuent de représenter de graves menaces pour la paix et la sécurité dans la région. Nous exhortons de nouveau ce pays à s'abstenir de toute nouvelle mesure de surenchère et à participer à un dialogue constructif afin de réduire les tensions.

La communauté internationale doit rester déterminée à maintenir la paix et la sécurité dans la région. Nous appelons toutes les parties concernées à privilégier les efforts diplomatiques et à mener une action concertée en vue d'un règlement durable qui remédie aux tensions sous-jacentes. Nous appelons également les États qui ont de l'influence à encourager les autorités du pays à rechercher des solutions en faveur d'une paix durable dans la péninsule coréenne.

La Sierra Leone est convaincue qu'une réaction ferme et unanime du Conseil à ce dernier lancement de missile renforcera notre engagement en faveur de la dénucléarisation et du règlement pacifique des conflits, en particulier dans la péninsule coréenne. Nous sommes disposés à soutenir toutes les initiatives diplomatiques et nous encourageons la République populaire démocratique de Corée à collaborer bilatéralement et multilatéralement pour s'engager pleinement en faveur d'un désarmement nucléaire transparent, complet, vérifiable, irréversible et non discriminatoire.

Le mépris flagrant de la République populaire démocratique de Corée pour les résolutions du Conseil de sécurité et la Charte des Nations Unies et les violations qu'elle commet nuisent à l'autorité de l'Organisation et continuent de poser de graves difficultés à la communauté internationale. Si les efforts déployés au fil des ans n'ont pas permis de convaincre les autorités de se conformer aux garanties mondiales et à la norme internationale de facto contre les essais nucléaires, un mécanisme de vérification indépendant et solide reste nécessaire pour veiller à ce que le pays respecte ses obligations internationales.

À cet égard, nous souhaitons rappeler l'importance des travaux et du rapport (voir S/2024/215) du Groupe d'experts du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006) et nous regrettons que son mandat n'ait pas été renouvelé. Nous prenons note de la création de l'équipe multilatérale de surveillance des sanctions pour veiller à la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité concernant la République populaire démocratique de Corée, dont l'objectif déclaré est « de favoriser la pleine mise en œuvre des sanctions adoptées par l'ONU

contre la République populaire démocratique de Corée en publiant des informations reposant sur une enquête rigoureuse sur les violations et les tentatives de contournement des sanctions ».

En outre, nous renouvelons notre appel en faveur de l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, notant qu'il joue un rôle important dans la lutte contre la modernisation et la prolifération verticale et horizontale des armes nucléaires, faisant ainsi progresser l'objectif du désarmement nucléaire.

Nous terminons en soulignant de nouveau la nécessité de procéder à une évaluation globale et complète des programmes nucléaires de la République populaire démocratique de Corée, en s'appuyant sur les efforts mondiaux de non-prolifération pour promouvoir la paix et la sécurité internationales.

Tout en réaffirmant son attachement indéfectible aux principes de désarmement, de non-prolifération ainsi que de paix et de sécurité internationales, la Sierra Leone redit son soutien aux efforts diplomatiques en faveur d'une dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible de la République populaire démocratique de Corée et de la péninsule coréenne.

M. Žbogar (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je remercie à mon tour le Sous-Secrétaire général Khiari de son exposé.

Je voudrais formuler deux observations au nom de ma délégation.

Premièrement, la Slovénie condamne fermement le lancement le 31 octobre d'un missile balistique intercontinental par la République populaire démocratique de Corée. Il s'agit d'une violation flagrante de multiples résolutions du Conseil de sécurité. La République populaire démocratique de Corée a démontré à maintes reprises qu'elle ne s'intéresse tout simplement pas aux mesures que prend le Conseil de sécurité. Il s'agit d'un pays qui a mis au point illégalement des armes nucléaires et qui a montré, avec ce dernier lancement, qu'il peut virtuellement toucher l'ensemble de l'hémisphère Nord.

Cette provocation menace clairement la paix et la sécurité dans la région et dans le monde entier. Les résolutions du Conseil de sécurité sont contraignantes et doivent être mises en œuvre. Il ne s'agit pas d'orientations pouvant être abandonnées unilatéralement lorsqu'elles ne correspondent pas aux priorités politiques du moment. La République populaire démocratique de Corée doit garantir leur mise en œuvre, abandonner ses programmes d'armes

de destruction massive et de missiles balistiques de façon complète, vérifiable et irréversible, et cesser toutes les activités qui y sont liées.

Deuxièmement, la Slovénie est profondément préoccupée par la trajectoire que prend la question de la non-prolifération en Corée du Nord. Au cours de l'année écoulée, la situation n'a cessé de se dégrader. La République populaire démocratique de Corée a fait preuve d'un mépris croissant des règles et a poursuivi ses essais de missiles balistiques et ses lancements de satellites ; les travaux du Groupe d'experts du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006) ont été coupés dans leur élan en raison du recours au veto ; des éléments de preuve attestant de l'utilisation en Ukraine de missiles balistiques provenant de la République populaire démocratique de Corée ont été réunis ; des déclarations profondément inquiétantes sur le statut nucléaire du pays ont été prononcées ; et, pour couronner le tout, il semblerait, selon certaines informations, que le pays ait déployé des troupes en Europe.

Nous avons désespérément besoin d'un changement de cap. Il serait trop facile de montrer du doigt un seul membre du Conseil ayant agi d'une façon particulièrement préjudiciable dans le cas présent. Cependant, je m'adresse à tous les membres du Conseil pour souligner qu'il est de notre responsabilité collective de maintenir la paix et la sécurité internationales, et que les activités de la République populaire démocratique de Corée les compromettent manifestement.

Le statu quo que nous connaissons ne mènera qu'à l'expansion du programme illégal d'armes nucléaires et de missiles balistiques du pays. Nous avons le devoir d'utiliser tous les moyens diplomatiques dont nous disposons pour ramener la République populaire démocratique de Corée à la table des négociations. Il est grand temps que la République populaire démocratique de Corée cesse ses actes de provocation et revienne au dialogue et à la diplomatie. Il n'existe aucune autre option légitime. Plus tôt nous en prendrons conscience, plus vite nous serons en mesure de répondre à l'impératif de dénucléarisation du pays.

M. Fu Cong (Chine) (*parle en chinois*) : Je félicite le Royaume-Uni de son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois en cours. Je remercie le Sous-Secrétaire général Khiari de son exposé et je salue la présence du Représentant permanent de la République populaire démocratique de Corée à cette séance.

La Chine a pris note du récent lancement effectué par la République populaire démocratique de Corée et de ses déclarations à cet égard, ainsi que des réactions des autres parties. La situation actuelle dans la péninsule reste tendue, et l'antagonisme et l'affrontement s'intensifient, ce qui n'est dans l'intérêt d'aucune des parties. En tant que proche voisine de la péninsule, la Chine aspire à la paix et à la sécurité dans la péninsule et ne souhaite pas y voir de troubles, de guerre ou de chaos. La Chine appelle toutes les parties à garder à l'esprit la paix et la stabilité générales de la péninsule et du monde en général, à faire preuve de calme et de retenue, à éviter d'accroître et d'aggraver les tensions et à déployer des efforts conjoints pour désamorcer la situation dès que possible.

La question complexe et de longue date de la péninsule est essentiellement une question de sécurité. Les vestiges de la guerre froide, l'absence de mécanisme de paix et le manque de confiance mutuelle entre les États-Unis et la République populaire démocratique de Corée en sont les causes profondes. Il est impératif que toutes les parties adoptent une approche rationnelle et pragmatique et s'efforcent d'instaurer une confiance mutuelle, afin de créer une atmosphère propice à la désescalade de la situation.

Afin de régler de manière fondamentale la question de la péninsule, la Chine, faisant preuve d'impartialité et d'objectivité, a proposé une double approche et le principe d'étapes progressives et synchronisées, ce qui reste réaliste et faisable dans la situation actuelle. Malheureusement, un certain pays, obsédé par la mentalité de la guerre froide et la logique du jeu à somme nulle, poursuit vigoureusement ses stratégies géopolitiques, renforce ses alliances militaires et provoque des affrontements entre blocs. Ces mesures vont à l'encontre de la mission historique consistant à réaliser la transition de l'armistice à un mécanisme de paix dans la péninsule et de l'aspiration commune à la stabilité, à la coopération et au développement des pays de la région.

Il est particulièrement important de noter que les États-Unis, tout en affirmant vouloir respecter le régime international de non-prolifération nucléaire et dénucléariser la péninsule, ont continué d'accroître le déploiement de leurs forces stratégiques, renforcé l'accord de dissuasion élargie dans la péninsule et même transféré des tonnes d'uranium hautement enrichi de qualité militaire à un État non doté d'armes nucléaires dans le cadre de la coopération en matière de sous-marins nucléaires entre l'Australie, le Royaume-Uni et les États-Unis. Les États-Unis ont également déployé un système de missiles

à portée intermédiaire aux Philippines et cherchent à étendre ce déploiement à l'Asie du Nord-Est. Ces mesures reviennent à repousser la menace aux portes de la Chine et d'autres pays de la région, ce qui met gravement en péril la sécurité régionale et rompt l'équilibre stratégique en matière de sécurité. Nous exhortons les États-Unis à cesser immédiatement ces actions dangereuses et erronées et à retirer et abandonner les déploiements concernés.

La Chine a toujours pensé que le Conseil de sécurité devait jouer un rôle constructif sur la question de la péninsule et prendre des mesures concrètes pour désamorcer la situation et renforcer la confiance mutuelle, plutôt que de se contenter d'imposer des sanctions et d'exercer des pressions. Dans les circonstances actuelles, le Conseil de sécurité a besoin d'unité et non de division. Il doit promouvoir le dialogue et non faire des déclarations juste pour le plaisir et encore moins pour exacerber les antagonismes. Les pays concernés devraient proposer des mesures concrètes et réalisables et déployer des efforts efficaces pour faire progresser le règlement politique de la question de la péninsule, plutôt que d'utiliser le Conseil de sécurité pour intensifier l'affrontement.

Je tiens à le redire, une péninsule coréenne pacifique et stable est dans l'intérêt commun de toutes les parties concernées et répond aux attentes globales de la communauté internationale. La Chine, en tant que proche voisine de la péninsule et grand pays responsable, continuera de jouer un rôle constructif à sa manière pour maintenir la paix et la stabilité dans la péninsule et instaurer une paix et une stabilité durables en Asie du Nord-Est.

M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous nous saluons la participation à cette séance du Représentant permanent de la République populaire démocratique de Corée.

Nous avons écouté attentivement l'exposé du Sous-Secrétaire général Khaled Khiari. Force est de constater qu'une fois de plus, il ne contient aucune évaluation substantielle de ce qui s'est passé.

Dans les affaires coréennes, l'Occident collectif utilise méthodiquement la plateforme du Conseil de sécurité pour présenter Pyongyang comme l'unique acteur responsable de la détérioration de la situation dans la péninsule coréenne. Le Secrétariat a également joué un rôle dans la création de cette image déformée en ne tenant pas compte du contexte externe des événements. Même dans la phase très aiguë de l'évolution de la situation dans la péninsule coréenne, les fonctionnaires des Nations Unies préfèrent répéter les mêmes arguments, critiquant

Pyongyang tout en fermant les yeux sur les provocations de ses opposants. Ce faisant, ils se rendent complices de ce scénario négatif.

Comme nous nous y attendions, nous n'avons rien entendu de nouveau de la part du groupe de pays qui a demandé la séance d'aujourd'hui. L'objectif de ces séances est toujours le même : faire un pas de plus pour diaboliser la République populaire démocratique de Corée. Il serait intéressant d'entendre les personnes qui ont demandé la tenue de cette séance dire si l'une ou l'autre de ces séances a contribué à régler les problèmes de la péninsule. Ont-ils formulé, au cours de cette période, ne serait-ce qu'une seule proposition constructive visant à créer les conditions nécessaires à l'ouverture d'un dialogue ? La réponse est évidente pour tout le monde dans cette salle. Créer autour de Pyongyang un contexte d'information négatif, maintenir à flot les mesures de sanctions inefficaces et justifier les mesures agressives prises par les États-Unis et leurs alliés dans la région, telles sont les véritables motivations de ceux qui ont demandé la tenue de la séance d'aujourd'hui. Je voudrais simplement rappeler que ces objectifs n'ont rien à voir avec le mandat du Conseil de sécurité. Au contraire, par de telles actions, nos collègues ne font que saper directement le travail du Conseil de sécurité qui, selon la Charte des Nations Unies, est appelé à maintenir la paix et la sécurité internationales. Washington et les autres parties concernées pourraient tout aussi bien poursuivre leur travail de propagande par le biais des médias et des organisations non gouvernementales qu'ils contrôlent.

Les essais de missiles qui suscitent un tel émoi à Washington, Tokyo et Séoul ne sont pas le fait du hasard et ne se produisent pas dans le « vide » proverbial. Ils ne peuvent être dissociés des plans agressifs des États-Unis et de leurs satellites dans la région, à savoir les manœuvres militaires à grande échelle accompagnées du déploiement des capacités stratégiques des États-Unis, la planification nucléaire conjointe entre les États-Unis et la République de Corée avec la simulation de frappes nucléaires sur le territoire de la République populaire démocratique de Corée et la formation du triangle militaro-politique Washington-Séoul-Tokyo.

Examinons les actions des États-Unis d'Amérique et de leurs alliés en Asie du Nord-Est au cours des dernières semaines. Le 28 octobre, Freedom Flag, un exercice militaire d'une ampleur sans précédent des forces aériennes des États-Unis, de l'Australie et de la République de Corée, a commencé. Ces manœuvres impliquent des centaines d'avions, des forces terrestres, des marines et des forces spéciales. Simultanément, la République de Corée poursuit ses exercices de grande envergure, dits

« Hoguk », impliquant ses forces armées nationales et des unités militaires des États-Unis. Dans le même temps, de dangereuses provocations continuent d'être menées depuis le sud avec le lancement de drones militaires vers la République populaire démocratique de Corée ; plus de 230 sorties ont été effectuées dans l'espace aérien nord-coréen au cours des trois derniers mois, en violation de la souveraineté du pays. Ces mesures agressives s'ajoutent aux exercices réguliers Freedom Shield et Freedom Edge. Il convient de rappeler que ces manœuvres ont toujours consisté à répéter des scénarios d'un hypothétique conflit armé impliquant l'utilisation d'armes nucléaires et l'élimination physique des dirigeants nord-coréens.

Outre les campagnes militaires, les adversaires de Pyongyang continuent d'exercer toutes sortes de pressions politiques et économiques sur le pays, en violation de la Charte des Nations Unies. Depuis des années, les sanctions unilatérales illégales de l'Occident aggravent directement la situation des gens ordinaires. Les restrictions du Conseil sont figées dans le temps et ne reflètent pas les problèmes de la péninsule. Toutes les propositions de la Russie et de la Chine visant à actualiser les mesures du Conseil de sécurité ont été maintes fois rejetées et continueront probablement de l'être, car elles ne correspondent pas aux intérêts des États-Unis qui visent à asphyxier systématiquement Pyongyang.

Nous regrettons que nos amis et partenaires de longue date à Séoul perdent rapidement leur indépendance sous la pression de Washington, mettant ainsi en péril leurs propres intérêts nationaux. Il semble qu'ils aient également été entraînés dans les dangereuses aventures de Washington visant à accroître les livraisons d'armes occidentales à Kiev, dont le pays a désespérément besoin en raison de ses pertes considérables sur le champ de bataille. Il est révélateur que la question ukrainienne ait été l'un des principaux sujets abordés au cours des consultations de Camp David entre les conseillers à la sécurité nationale des États-Unis, du Japon et de la Corée du Sud, qui ont eu lieu le 25 octobre. Il semble qu'en menant une politique agressive dans la péninsule coréenne, les Américains tentent dans le même temps d'atteindre leur objectif de mobiliser leurs alliés contre la Russie. Cela en dit long sur les véritables motivations des États-Unis à l'égard de la sous-région. Nous exhortons nos collègues sud-coréens à revenir à la raison et à ne pas s'engager sur une voie extrêmement dangereuse qui n'apportera rien de bon à Séoul, d'autant plus que, selon des sondages sud-coréens, la nette majorité de la population du pays n'est pas favorable à l'envoi d'armes à l'Ukraine.

La politique visant à créer une sorte de tension gérée dans la péninsule coréenne est présentée par les autorités de Washington comme une mesure de routine destinée à garantir la sécurité des États-Unis et de leurs alliés. Cependant, les autorités américaines ne veulent pas reconnaître la simple vérité, à savoir que la sécurité d'un État ne peut être assurée au détriment de celle d'un autre, que ce soit en Europe ou en Asie.

Les dirigeants de la République populaire démocratique de Corée ont tout à fait le droit d'appliquer des mesures pour assurer la sécurité et la souveraineté de leur pays. Le traité de partenariat stratégique global entre la Fédération de Russie et la République populaire démocratique de Corée, conclu le 19 juin, a pour vocation de jouer un rôle stabilisateur dans la région sur la base du principe de l'indivisibilité de la sécurité, ainsi qu'à réduire le risque de voir la péninsule retomber dans la guerre, y compris une guerre impliquant l'emploi d'armes nucléaires. Le traité est destiné à devenir l'un des éléments d'une architecture de sécurité résiliente dans la région. Les dispositions du traité, y compris l'article 4 sur l'assistance mutuelle en cas d'attaque armée, seront pleinement mises en œuvre, si nécessaire. Le traité est conforme à la Charte des Nations Unies, et les mesures qui peuvent être prises pour le mettre en œuvre relèvent des relations bilatérales entre la Russie et la République populaire démocratique de Corée.

Nous n'avons pas non plus l'intention d'appuyer les initiatives déséquilibrées du Conseil de sécurité qui reposent sur la condamnation de la République populaire démocratique de Corée ou qui lui attribuent l'entière responsabilité de l'aggravation de la crise dans la péninsule.

Il n'est pas surprenant que certains membres du Conseil de sécurité aient répété aujourd'hui leurs spéculations sur le déploiement d'unités militaires nord-coréennes en Russie. D'ailleurs, selon certains médias contrôlés par les pays occidentaux, le nombre d'unités présentes en Russie augmente de jour en jour, apparemment de concert avec la peur et l'inquiétude croissantes de ces pays.

Le Secrétaire général a également fait une déclaration trompeuse à propos de ces informations. Il est surprenant de voir qu'il fait maintenant le jeu de l'Occident en internationalisant le conflit ukrainien, alors qu'il n'a jamais exprimé le même niveau d'inquiétude au sujet de l'arsenal sans cesse croissant d'armes occidentales à portée de plus en plus longue envoyées en Ukraine, ni des discussions sur la possibilité ou non d'employer ces armes pour mener des frappes au cœur du territoire russe, sans parler de la pratique consistant à envoyer du personnel

militaire des pays de l'OTAN dans la zone de conflit en Ukraine — et ce, alors qu'il est de notoriété publique que des centaines, voire des milliers de soldats de l'OTAN se trouvent sur place, et il ne s'agit pas de mercenaires, mais d'instructeurs et d'officiers responsables de l'emploi d'armes de précision ou de drones armés en mer Noire. Quelqu'un a-t-il entendu le Secrétariat exprimer son inquiétude au sujet des livraisons d'armes américaines dans la zone de conflit israélo-palestinien ?

Les pays occidentaux ressassent leurs arguments en prétendant qu'il s'agit d'une situation différente. Toutefois, se rendent-ils compte que cette pratique flagrante de deux poids, deux mesures et cette démonstration éhontée d'exceptionnalisme et d'autoritarisme n'échappent pas à l'ensemble de la communauté internationale ?

Pour en revenir à la situation dans la péninsule coréenne, nous tenons à souligner une fois de plus que le Conseil de sécurité doit revoir fondamentalement ses approches afin de débloquent cette dangereuse situation et de ne pas l'aggraver. Nous avons dit à maintes reprises que nous pourrions commencer à avancer vers la normalisation. Mais pour cela, les capitales occidentales doivent revoir radicalement leur façon de penser qui, sur le plan intellectuel, est restée bloquée quelque part à l'époque de la guerre froide. En témoignent notamment les tentatives d'un groupe restreint de pays de redonner vie au « commandement unifié », vestige mort-né d'une époque révolue. De même, il existe toutes sortes de rassemblements et de groupements centrés sur l'Occident qui se dotent de fonctions de régulation et de contrôle, y compris au détriment des prérogatives que la Charte confère au Conseil de sécurité. Ce sont là autant de manifestations des failles chroniques de la politique coloniale menée par l'Occident en Asie, politique qu'il doit abandonner.

M. Koudri (Algérie) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à exprimer nos sincères remerciements à M. Khaled Khiari pour son précieux exposé, et je salue la participation du Représentant permanent de la République populaire démocratique de Corée à la présente séance.

Les faits récents survenus dans la péninsule coréenne reflètent les réalités complexes d'aujourd'hui, où les actions d'une partie ont des répercussions sur d'autres, où les préoccupations en matière de sécurité s'entremêlent avec les besoins humanitaires, et où le chemin vers la paix semble être de plus en plus tortueux.

Le tir d'un missile balistique intercontinental le 31 octobre a suscité de vives inquiétudes au sein de la communauté internationale, exacerbant les tensions

dans une région déjà fragile et menaçant les fondements mêmes du cadre de non-prolifération. Dans ce contexte, il convient toutefois d'examiner la situation dans son ensemble, à savoir la tendance, dans la région, à l'accumulation des armements, aux exercices militaires à grande échelle et au déploiement de matériel stratégique. Tous ces éléments contribuent à alimenter une escalade qui ne sert les intérêts d'aucune partie. Nous sommes témoins d'une tendance qui risque de déboucher sur une escalade incontrôlable, menaçant ainsi d'embraser l'ensemble de la région. Nous sommes également face à une situation humanitaire qui exige une intervention urgente.

L'histoire nous a appris que les conflits ont un coût élevé et que le dialogue peut apporter la transformation souhaitée. Trois grands principes doivent guider nos efforts pour l'avenir. Premièrement, l'escalade militaire ne permettra pas de parvenir à la solution souhaitée. Deuxièmement, les sanctions ne peuvent à elles seules créer une paix durable. Troisièmement, le dialogue, aussi difficile soit-il, est le moyen le plus efficace de parvenir à une solution.

Malheureusement, la réalité à laquelle nous sommes confrontés est sombre. Les tensions militaires ne cessent de s'aggraver, les besoins humanitaires augmentent et deviennent de plus en plus urgents et les canaux diplomatiques sont sous-utilisés, et ce sont les civils qui en subissent les conséquences. Cette réalité doit changer. Plusieurs mesures concrètes doivent dès lors être prises.

Premièrement, toutes les parties doivent s'efforcer d'apaiser les tensions et de réduire immédiatement les activités militaires dans la région. Deuxièmement, il faut reprendre les contacts diplomatiques et ouvrir la porte au dialogue sans condition préalable. Troisièmement, il convient de promouvoir et de protéger les canaux humanitaires. Quatrièmement, il y a lieu d'appliquer des mesures de confiance. Cinquièmement, il est indispensable de mettre en place des mécanismes de dialogue régional ouverts à toutes les parties. Ce ne sont pas là de simples aspirations, mais bien des exigences si nous voulons parvenir à la paix.

Nous ne pouvons pas faire abstraction de la dimension humanitaire. Chaque jour sans paix est un jour de plus où les souffrances des civils augmentent. Chaque jour où la population ne peut subvenir à ses besoins fondamentaux est un jour de plus où les travailleurs humanitaires sont incapables de jouer leur rôle vital. Cette situation est intenable.

Nous nous opposons fermement à tout acte violent les résolutions du Conseil de sécurité et rejetons toute mesure qui mettrait en danger la sécurité internationale,

mais nous reconnaissons également que la paix ne peut être obtenue par le seul biais de sanctions. Notre objectif commun reste la dénucléarisation totale de la péninsule coréenne de manière complète, vérifiable et irréversible. Toutefois, cet objectif doit être atteint par des moyens pacifiques, et le dialogue reste un outil essentiel à cette fin. Nous appelons toutes les parties à éviter l'escalade, à choisir le dialogue plutôt que l'affrontement, à privilégier la diplomatie plutôt que le rapport de force et à placer l'intérêt des peuples au-dessus de toute autre considération.

La voie à suivre est claire, malgré les difficultés. Il faut du courage pour choisir le dialogue face aux tensions, de la patience lorsque les progrès semblent lents et de la détermination lorsque les obstacles semblent insurmontables. C'est le seul moyen de parvenir à une paix durable. Le choix nous appartient. Choisissons la paix plutôt qu'une escalade constante. Les tensions ne sont pas inévitables et la paix n'est pas hors de portée.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante du Royaume-Uni.

Avant toute chose, je remercie le Sous-Secrétaire général Khiari de son exposé de ce jour.

Le Royaume-Uni condamne sans équivoque le dernier tir d'un missile balistique intercontinental par la République populaire démocratique de Corée. Il s'agit du plus long lancement jamais effectué par la République populaire démocratique de Corée, qui a duré 86 minutes. C'est une nouvelle violation flagrante de multiples résolutions du Conseil de sécurité. Cela montre que la République populaire démocratique de Corée continue de développer ses programmes illégaux d'armes nucléaires et balistiques, ce qui constitue une menace évidente pour la paix et la sécurité mondiales.

Rien qu'en 2024, la République populaire démocratique de Corée a procédé au lancement irresponsable d'un satellite, qui s'est soldé par un échec, a lancé deux missiles balistiques à portée intermédiaire et au moins 36 missiles balistiques à courte portée. La République populaire démocratique de Corée a également tenté de lancer un corps de rentrée à têtes multiples indépendamment guidés.

Année après année, la République populaire démocratique de Corée fait étalage de ses capacités nucléaires croissantes. Pourtant, certains membres du Conseil nous empêchent de parler d'une seule voix. Cette stratégie du silence a échoué. Il est temps pour nous d'agir, de défendre l'architecture mondiale de non-prolifération, de

faire respecter le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et de nous acquitter du mandat du Conseil, qui consiste à lutter contre les menaces les plus pressantes pour la paix et la sécurité.

Nous nous sommes réunis il y a moins d'une semaine pour parler des violations flagrantes des résolutions du Conseil de sécurité par la République populaire démocratique de Corée. Fait alarmant, le Ministre russe des affaires étrangères a déclaré que l'application du terme « dénucléarisation » à la République populaire démocratique de Corée n'avait plus aucun sens et n'était plus d'actualité. Cette déclaration de fiction, ainsi que le veto opposé par la Russie au Groupe d'experts du Comité créé par la résolution 1718 (2006) plus tôt cette année (voir S/PV.9591), ont encouragé la République populaire démocratique de Corée à poursuivre son comportement illégal, sachant que son impunité est garantie par un membre permanent du Conseil.

J'appelle donc la Russie et tous les membres du Conseil à condamner ce lancement et à réaffirmer leur engagement à mettre en œuvre toutes les résolutions pertinentes du Conseil.

Je demande instamment à la République populaire démocratique de Corée de renoncer à ses programmes illégaux d'armement nucléaire et balistique, qui détournent des ressources destinées à améliorer la vie de la population de la République populaire démocratique de Corée.

Le Royaume-Uni s'est engagé à garantir la paix dans la péninsule coréenne. Nous demandons à la République populaire de Corée de donner suite aux multiples invitations des États-Unis et de la République de Corée à ouvrir le dialogue. La diplomatie est la seule voie qui mène à une paix durable dans la péninsule.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant de la République populaire démocratique de Corée.

M. Song Kim (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : Le 4 juin, il y a exactement cinq mois, un missile balistique intercontinental a été lancé par l'un des membres permanents du Conseil de sécurité présents dans cette salle, et il a atterri dans l'océan Pacifique. Pourtant, le Conseil de sécurité n'a pas considéré cette mise à l'essai d'une arme comme une menace à la paix et à la sécurité internationales.

Le 31 octobre, la République populaire démocratique de Corée a procédé au tir d'essai d'un missile

balistique intercontinental Hwasongpho-19 dans la zone entourant la péninsule coréenne, ce qui n'a pas eu le moindre effet négatif sur la sécurité des pays voisins. Malgré cela, à la demande des États-Unis, auteur du tir de missile balistique intercontinental susmentionné, et de leurs forces satellites, le Conseil de sécurité a convoqué la présente séance pour s'insurger du tir d'essai effectué par la République populaire démocratique de Corée. Cela est totalement contraire à l'esprit de la Charte des Nations Unies, qui repose sur l'égalité souveraine et la non-ingérence dans les affaires intérieures des États, et donne l'exemple d'une politique extrême à deux poids, deux mesures. Je dénonce résolument l'organisation d'une nouvelle séance illégale du Conseil de sécurité, qui porte atteinte au droit souverain et légitime de la République populaire démocratique de Corée, à l'instigation des États-Unis et de leurs disciples.

Comme tous les essais d'armes stratégiques que nous avons effectués jusqu'à présent, le tir d'essai de notre missile balistique intercontinental Hwasongpho-19 s'inscrit dans le cadre de l'exercice de notre juste droit de légitime défense afin de préserver de manière fiable la sécurité de notre État, ainsi que la paix de la région et du monde, face à la menace croissante et irresponsable d'une guerre nucléaire brandie par des forces hostiles.

Certains pays parlent maintenant de la violation de résolutions. Ils considèrent toujours les résolutions assorties de sanctions contre la République populaire démocratique de Corée comme un remède universel. Cependant, ces résolutions ne sont que des documents illégaux qui vont à l'encontre du principe d'égalité souveraine inscrit dans la Charte des Nations Unies, puisqu'elles disposent que la République populaire démocratique de Corée n'a pas le droit de procéder à des tirs de missiles balistiques, ce que les États-Unis et de nombreux autres pays font régulièrement.

Il est en effet extrêmement illogique et incompréhensible pour quiconque est doté de sens commun que l'exercice du juste droit de légitime défense de la République populaire démocratique de Corée, qui n'a causé aucun dommage aux États voisins, soit dénigré, alors que les atrocités inhumaines commises par Israël, qui a massacré des dizaines de milliers de civils dans la bande de Gaza et transformé l'ensemble du Moyen-Orient en un véritable enfer en étendant les champs de bataille au Liban et à l'Iran, sont justifiées en tant qu'exercice du droit de légitime défense.

Les États-Unis et la République de Corée organisent des exercices de guerre en déployant des moyens nucléaires stratégiques, tout en ayant recours à des

formules hystériques et irresponsables telles que la « fin du régime ». Ces provocations militaires constituent réellement une menace pour la paix et la sécurité mondiales et doivent être affrontées sans délai par le Conseil de sécurité, car elles constituent des actes dangereux qui invitent au désastre d'une guerre nucléaire sur la péninsule coréenne et dans ses environs.

À l'heure actuelle, les machinations belliqueuses contre la République populaire démocratique de Corée auxquelles se livrent les États-Unis et leur forces satellites dans la péninsule coréenne sont plus irresponsables, plus provocatrices et plus dangereuses qu'à toute autre époque. L'alliance entre les États-Unis et la République de Corée, avec ses 70 ans d'histoire criminelle, s'est transformée aujourd'hui en un bloc militaire à base nucléaire et en une alliance de guerre nucléaire, en théorie comme en pratique. Elle a entraîné un changement qualitatif en termes de menace nucléaire pour la République populaire démocratique de Corée et d'environnement de sécurité dans la péninsule coréenne. Elle a accru les possibilités d'une guerre nucléaire.

En outre, des exercices militaires conjoints tripartites des États-Unis, du Japon et de la République de Corée visant la République populaire démocratique de Corée sont menés de manière régulière et systématique depuis cette année. Le Commandement illégal des Nations Unies en République de Corée est en train d'être transformé en un commandement de guerre de fait. Cette réalité inquiétante nous montre qui détruit l'environnement sécuritaire de la péninsule coréenne. Ce serait un cas extrême de deux poids, deux mesures et une atteinte flagrante à notre souveraineté nationale et à notre dignité si la communauté internationale fermait les yeux sur les manœuvres militaires excessives des pays hostiles à la République populaire démocratique de Corée et si elle contestait l'exercice juste et naturel de notre droit de légitime défense pour les en dissuader. Le camarade Kim Jong Un, Président des affaires d'État de la République populaire démocratique de Corée, a déclaré que la seule paix fiable, sûre et durable est celle qui peut être défendue par une force suffisamment puissante pour contrôler et dissuader l'ennemi. Voilà la formule simple qui garantit la paix et l'avenir de la République populaire démocratique de Corée et de son peuple.

L'environnement sécuritaire actuel de la République populaire démocratique de Corée et la perspective toujours plus grande de menaces et de défis nous obligent à déployer des efforts soutenus pour maintenir et renforcer une puissance stratégique capable de dissuader l'ennemi

et de contrôler la situation de manière responsable. C'est une loi immuable prouvée par l'histoire que la rupture de l'équilibre des pouvoirs engendre inévitablement la guerre. Il est tout à fait naturel et logique, compte tenu de la théorie de l'équilibre des pouvoirs, de renforcer continuellement notre suprématie militaire afin de décourager les menaces extérieures dont nous faisons constamment l'objet. Nous accélérerons et poursuivrons le renforcement de nos forces nucléaires afin d'être en mesure de contrer toute menace présentée par les États hostiles dotés d'armes nucléaires. Cette ligne ne changera jamais.

En tant qu'État nucléaire responsable, la République populaire démocratique de Corée s'acquittera à l'avenir de ses responsabilités et jouera son rôle dans la sauvegarde de la paix et de la stabilité dans la péninsule coréenne, en Asie du Nord-Est et dans le reste du monde, ainsi que dans l'établissement d'un ordre international indépendant et pacifique, fondé sur le respect de la souveraineté, la non-ingérence dans les affaires intérieures, la justice et l'égalité.

La Présidente (*parle en anglais*) : Le représentant des États-Unis d'Amérique a demandé la parole pour faire une autre déclaration.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je m'excuse de prendre la parole une deuxième fois, mais je dois aborder quelques points qui ont été soulevés aujourd'hui.

Tout d'abord, pour ceux qui ne le sauraient pas, la République populaire démocratique de Corée fait l'objet de sanctions de la part du Conseil de sécurité, et non des États-Unis.

Le représentant de la République populaire démocratique de Corée vient de déclarer que la séance du Conseil d'aujourd'hui est illégale. Le Conseil ne tient pas, comme il l'affirme, une séance illégale. La République populaire démocratique de Corée est inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Elle fait l'objet de sanctions imposées par le Conseil. Je dirais donc simplement au représentant de la République populaire démocratique de Corée qu'il devrait lire la Charte des Nations Unies et que, s'il a besoin d'un exemplaire, nous pouvons certainement lui en fournir un.

Pour répondre à quelques points soulevés plus tôt par le représentant de la Chine concernant le dialogue avec la République populaire démocratique de Corée, les États-Unis ont proposé à plusieurs reprises d'engager des pourparlers inconditionnels avec la République populaire démocratique de Corée. Chaque fois que nous l'avons fait et avons tendu la main, nous avons été accueillis par un poing fermé.

À notre collègue russe, je rappellerai que la question de la République populaire démocratique de Corée est à nouveau soulevée au cours d'une séance du Conseil de sécurité parce que la République populaire démocratique de Corée constitue une menace pour la paix et la sécurité internationales. La Russie a accepté les résolutions qui désignaient clairement la République populaire démocratique de Corée comme une menace pour la paix et la sécurité internationales. La situation concernant la République populaire démocratique n'a fait que se dégrader. Nous considérons donc qu'il est important que le Conseil se réunisse pour discuter des questions qui s'y rapportent.

Mon collègue chinois a évoqué la question du partenariat entre l'Australie, le Royaume-Uni et les États-Unis (AUKUS). AUKUS ne se livre à aucun type d'activité allant à l'encontre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Il le sait. Cette question a déjà été soulevée et nous y avons répondu très clairement.

Je suis d'accord avec notre collègue chinois pour dire que le Conseil doit envoyer un message à l'unisson et adopter une position unie sur la question de la République populaire démocratique de Corée. Le problème est que, depuis deux ans au moins, la Russie et la Chine empêchent le Conseil de publier le moindre document sur la situation en République populaire démocratique. En fait, nous avons essayé à plusieurs reprises de nous entendre sur des éléments factuels de base destinés à la presse, mais la Chine et la Russie ne les ont pas acceptés.

En ce qui concerne les exercices militaires des États-Unis avec leurs alliés, comme nous l'avons dit à maintes reprises, ces exercices sont de nature défensive. Ils sont transparents, existent depuis longtemps et ne constituent pas une menace pour la République populaire démocratique de Corée. Encore une fois, nous avons proposé à plusieurs reprises d'entamer des pourparlers avec la République populaire démocratique, et ces offres ont été rejetées.

Je voudrais également dire à nos amis russes et chinois que, compte tenu de la trajectoire des programmes d'armes nucléaires et de missiles balistiques de la République populaire démocratique de Corée, ils ne peuvent pas s'attendre à ce que les États-Unis restent les bras croisés et laissent passer ce type de menace croissante pour notre sécurité sans réagir. Nous allons donc continuer de prendre les mesures nécessaires pour protéger notre sécurité et celle de nos alliés.

La question des sanctions a été soulevée. Nous croyons en des pourparlers inconditionnels avec la République populaire démocratique de Corée, mais nous

n'allons pas la récompenser en lui donnant quelque chose pour son retour à la table des négociations. Quel message cela enverrait-il à d'autres proliférateurs à l'avenir ?

Le dernier point que j'ai évoqué la semaine dernière (voir S/PV.9769) – et c'est une question qui a été soulevée ce matin par la représentante de la Fédération de Russie – concernait la présence de soldats de la République populaire démocratique de Corée en Russie. J'avais demandé au représentant de la Russie s'il y avait ou non des soldats de la République populaire démocratique de Corée en Russie. Je n'ai reçu aucune réponse sur ce point. Je repose la question aujourd'hui uniquement parce qu'elle a été soulevée par la représentante de la Fédération de Russie : y a-t-il des soldats de la République populaire démocratique de Corée en Russie ?

La Présidente (*parle en anglais*) : Le représentant de la Chine a demandé la parole pour faire une autre déclaration.

M. Fu Cong (Chine) (*parle en chinois*) : La question coréenne dure depuis des années. Le cœur du problème est le conflit entre les États-Unis et la République populaire démocratique de Corée, et la clef du règlement du problème se trouve entre les mains des États-Unis. En fait, ce qui s'est passé au fil des ans nous donne de nombreuses raisons de nous demander si les États-Unis souhaitent réellement apaiser la situation dans la péninsule ou s'ils ont au contraire l'intention d'utiliser la péninsule comme prétexte pour atteindre leurs principaux objectifs géopolitiques.

Si les États-Unis veulent sincèrement sortir de l'impasse actuelle, ils savent ce qu'ils doivent faire. Ils doivent renoncer à leurs pratiques erronées de politique de blocs et de provocation d'affrontement entre ceux-ci, mettre un terme aux manœuvres militaires qu'ils mènent à volonté et cesser d'exercer continuellement des pressions à des fins de dissuasion. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions promouvoir la désescalade dans la péninsule et créer les conditions d'un règlement pacifique de la crise par le dialogue.

En ce qui concerne la voix du Conseil, la Chine a exprimé sa position à de nombreuses reprises. L'approche du Conseil sur la question de la péninsule doit viser à apaiser les tensions et les conflits plutôt qu'à les exacerber. L'appel à la pression ou aux sanctions ne contribue pas à l'apaisement de la situation et ne peut qu'entraîner une escalade, voire une spirale incontrôlable. Nous sommes donc opposés à cette approche.

En ce qui concerne le partenariat entre l'Australie, le Royaume-Uni et les États-Unis, la Chine a, à maintes

reprises, exprimé clairement sa position – une position sans aucun doute soutenue par de nombreux États Membres – selon laquelle l'accord entre les trois pays va à l'encontre des buts et principes du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, et créera un précédent très dangereux. Nous demandons de nouveau à ces trois pays, à savoir les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie, d'agir avec prudence et d'éviter d'exacerber les tensions dans la région Asie-Pacifique et de nuire aux efforts de non-prolifération qui sont faits à l'échelle mondiale.

Enfin, je note que l'Ambassadeur Wood n'a pas répondu à ma question concernant l'installation par les États-Unis de missiles terrestres aux Philippines. Je tiens à souligner une fois de plus que les missiles terrestres sont des armes offensives qui, une fois déployées, pourraient facilement causer des erreurs d'appréciation stratégique, augmentant considérablement le sentiment d'insécurité des pays de la région, tout en accroissant le risque d'une course aux armements et d'un conflit militaire dans la région, mettant ainsi en péril les intérêts de sécurité collective des pays, y compris ceux des États-Unis et de leurs alliés dans la région de l'Asie-Pacifique. Nous espérons que les États-Unis entendront les voix des pays de la région, rectifieront leur approche et abandonneront complètement leur projet d'installation de missiles terrestres dans la région Asie-Pacifique. Nous espérons également que les États-Unis et leurs alliés dans la région Asie-Pacifique joueront un rôle constructif à cet égard.

La Présidente (*parle en anglais*) : La représentante de la Fédération de Russie a demandé la parole pour faire une autre déclaration.

M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je voudrais répondre brièvement aux remarques faites par le représentant des États-Unis, et l'exhorter à écouter attentivement nos déclarations au Conseil de sécurité.

Aujourd'hui, nous avons présenté notre évaluation de la situation dans la péninsule coréenne, donné notre point de vue sur la séance d'aujourd'hui et répondu aux questions sur la coopération entre la Russie et la République populaire démocratique de Corée. Nous avons exprimé nos préoccupations concernant la situation dans la péninsule coréenne, et souligné que les États-Unis et leurs alliés sont la principale source de cette tension et la cause de l'escalade dangereuse de la situation.

Afin de rendre nos arguments plus clairs pour le représentant des États-Unis, je lui enverrai personnellement notre déclaration dès qu'elle sera traduite en anglais.

La Présidente (*parle en anglais*) : Le représentant de la République populaire démocratique de Corée a demandé la parole pour faire une autre déclaration.

Je lui donne maintenant la parole.

M. Song Kim (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : Je prends la parole pour répondre aux commentaires de la délégation des États-Unis.

Toutes les résolutions contre la République populaire démocratique de Corée adoptées jusqu'à présent au Conseil de sécurité ont été délibérément fabriquées par les États-Unis en application de leur politique hostile à l'égard de la République populaire démocratique de Corée, et n'ont aucun fondement juridique. Ces résolutions sont simplement le produit d'une politique hostile. Nous ne reconnaissons ni n'acceptons donc ces résolutions. J'ajouterai que la séance d'aujourd'hui est également illégale. Toutes les actions militaires entreprises par la République populaire démocratique de Corée, y compris le tir du missile balistique intercontinental, s'inscrivent dans l'exercice de ses droits légitimes et inaliénables en tant qu'État souverain afin de sauvegarder sa souveraineté et ses intérêts nationaux face à la menace nucléaire des États-Unis.

La menace nucléaire que les États-Unis font peser sur la République populaire démocratique de Corée a déjà atteint un point critique en termes d'ampleur et de danger. En fait, la situation de la péninsule coréenne sur le plan de la sécurité est entrée dans une phase de plus en plus dangereuse en raison des exercices militaires conjoints irréfléchis menés par les États-Unis et la République de Corée, de l'expansion du bloc militaire dirigé par les États-Unis et de son évolution vers un bloc à base nucléaire. Plus concrètement, l'an dernier, les États-Unis ont mis sur pied le Groupe consultatif pour les questions nucléaires, dont la mission est de planifier, de diriger et d'exécuter conjointement une attaque nucléaire contre la République populaire démocratique de Corée. La preuve en a été faite cette année, en juillet, lorsque les États-Unis et la République de Corée ont signé un programme nucléaire intitulé « Guidelines for Nuclear Deterrence and Nuclear Operations on the Korean Peninsula » (Lignes directrices pour la dissuasion nucléaire et les opérations nucléaires sur la péninsule coréenne). Par ailleurs, les États-Unis, le Japon et la République de Corée

ont adopté le Mémorandum de coopération sur le cadre de coopération trilatérale en matière de sécurité.

Rien que cette année, les États-Unis et la République de Corée ont mené pas moins de 13 exercices militaires conjoints à grande échelle contre la République populaire démocratique de Corée sous divers noms de code, tels que Ulchi Freedom Shield, Freedom Edge, Freedom Flag, Ssangyong et le « combined joint fire annihilation drill » (exercice conjoint d'anéantissement des tirs). Ils mobilisent actuellement toutes sortes de systèmes d'armes offensives sophistiqués, et ont même simulé un exercice de guerre nucléaire contre la République populaire démocratique de Corée. En outre, sous prétexte de renforcer l'alliance, les États-Unis continuent d'étendre progressivement leur approche politico-militaire en bloc, en utilisant le système du code et du carré. En raison des actions irréfléchies des États-Unis, la péninsule coréenne est au bord de la guerre. Le Conseil de sécurité étant l'organe responsable du maintien de la paix et de la sécurité internationales, il devrait examiner cette question en premier.

La Présidente (*parle en anglais*) : Le représentant des États-Unis a demandé la parole pour faire une autre déclaration.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je serai très bref.

Je suis très sensible à l'offre de la représentante de la Fédération de Russie de me faire tenir copie de sa déclaration, mais ce n'est vraiment pas nécessaire. J'ai entendu la déclaration, comme d'autres personnes présentes dans cette salle, mais la seule question que la déclaration n'aborde pas demeure : y a-t-il des troupes de la République populaire démocratique de Corée sur le terrain en Russie ? Ma question reste posée. J'espère que la représentante de la Fédération de Russie répondra à cette simple question.

La Présidente (*parle en anglais*) : La représentante de la Fédération de Russie a demandé la parole pour faire une autre déclaration.

M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je n'ai donc pas l'intention de répondre aux questions posées par les États-Unis sous la forme d'un interrogatoire.

La séance est levée à 11 h 50.